



Déclaration liminaire CSA-SD Bilan de rentrée du 14 novembre 2023

Madame l'Inspectrice d'académie,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Le 13 octobre 2023 est une date dramatique, inscrite à tout jamais dans notre mémoire, comme le fut celle du 16 octobre 2020. Deux journées où l'indicible s'est produit avec les meurtres de deux enseignants dans l'exercice de leur fonction.

Nous, représentants du personnel de l'UNSA Education, nous tenons à exprimer toute notre compassion et notre soutien aux proches des victimes de ces odieux crimes. A Périgueux, le lundi 16 octobre, en intersyndicale nous avons appelé à un hommage de soutien et nous tenions à remercier celles et ceux qui ont participé.

Au-delà des déclarations, des hommages... nous avons la volonté d'aller plus loin que les mots. Nous voulons agir concrètement. Les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail des personnels de l'Education Nationale doivent être au centre des préoccupations. Nous alertons, nous proposons au regard du quotidien de ceux que nous représentons et nous devons maintenant être entendus. Dans le contexte anxiogène que nous vivons, il y a, à notre humble avis, des actions à mener pour éviter qu'un ou une de nos collègues n'aille au travail avec la peur au ventre, au péril de sa santé ou de sa vie.

Cette rentrée, avant même l'attaque terroriste d'octobre, n'était pas sereine. Les personnels sont en souffrance, le mal être était déjà palpable dès les premières semaines de septembre. Il est temps que le gouvernement se pose les bonnes questions !

Est-ce la seule faute au manque de personnels ? NON ! Le manque est partout : enseignants, AESH, AED, personnels administratifs, infirmières, médecins, personnels médico-sociaux, adjoints administratifs, la liste est longue. Cela représente une charge qui pèse sur toute la communauté éducative en termes de conditions de travail. Comme dirait Monsieur le Ministre il y a urgence, oui, celle de nous laisser faire notre travail ! Il y a urgence à faire en sorte que nos personnels puissent travailler dans de meilleures conditions !

La rentrée 2023 a été marquée par de nombreuses annonces politiques sur l'Ecole, de la part du nouveau Ministre mais aussi du Président de la République, qui considère l'Ecole comme son domaine réservé. Les annonces se succèdent, les personnels fatiguent de ce flux d'informations par voie médiatique. Tous les sujets ont été abordés : vacances scolaires, journée de classe rallongée, uniforme, matières fondamentales, formations des enseignants, l'EPS comme discipline utilitaire, l'EMC, les programmes d'histoire... tous avec un point commun : une vision passéiste et parfois fantasmée de l'Ecole. A l'UNSA Education, l'Ecole que

nous souhaitons, n'est pas celle du XIXème siècle mais celle du XXIème siècle, celle qui est devant nous, pas celle qu'on regarde dans le rétroviseur par nostalgie peut être. La jeunesse est l'avenir de notre pays, elle est riche de sa diversité et ne saurait être fondue dans un moule unique et réducteur. Tous les jeunes, quel que soit leur situation sociale, économique ou culturelle, quel que soit leur lieu de vie, doivent recevoir les mêmes chances de réussite et bénéficier des mêmes droits. Malheureusement, la politique menée par ce gouvernement, notamment avec le Pacte enseignant qui limite la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques à l'acceptation par les enseignants d'un travail supplémentaire nous pousse tout droit vers une rupture d'égalité entre les élèves qui bénéficieront de ces dispositifs et les autres. Par ailleurs, l'UNSA Education continuera à œuvrer pour que la laïcité permette à tous les jeunes scolarisés dans les établissements publics laïques, de développer leur liberté de conscience et par là même leur appartenance à une société laissant une place à chacun avec leurs singularités et leur diversité.

Pour en venir à l'ordre du jour de ce CSA Bilan de rentrée nous vous remercions une nouvelle fois pour la production d'un dossier aussi complet qui nous le savons demande beaucoup de temps et de travail aux services. Nous déplorons cependant des manques : pas de bilan de l'état des RASED, ni de la médecine scolaire ou infirmières scolaires et PSY-EN, pas non plus de bilan sur les parts fonctionnelles du PACTE dans le 1^{er} degré. Peut-être une question de timing pour ce point.

Dans le premier degré, si le département peut se féliciter d'un taux d'encadrement toujours plus favorable d'années en années, on le sait une moyenne cache toujours des disparités. Prenons les extrêmes : une école à 11.5 élèves par classe contre une autre à 32, du simple au triple ! Auquel il faut ajouter la poursuite de la limitation à 24 pour les GS, CP, CE hors éducation prioritaire et les conséquences sur les autres niveaux en termes d'effectifs que nous dénonçons depuis longtemps.

La baisse démographique qui a servi à justifier une carte scolaire une nouvelle fois négative aurait pu servir à améliorer les conditions d'apprentissage. La logique comptable imposée par le Ministère ne nous convient pas vous le savez. Nous déplorons qu'on ne puisse réaliser une carte scolaire en fonction des réels besoins d'un territoire et que nous soyons toujours contraints par des réflexions budgétaires.

Les effets de cette baisse accusée depuis plusieurs années se font ressentir au niveau des collèges. 11 collèges connaissent des baisses conséquentes. La carte scolaire a aussi impacté les conditions d'exercice dans ces derniers même si vous saluez la légère baisse des compléments de service entre 2022 et 2023.

Nous nous interrogeons également sur la baisse conséquente des effectifs de SEGPA. Sauriez-vous nous en expliquer les raisons ? Lorsqu'on échange avec des collègues enseignants ou directeurs de SEGPA, tous font état d'un glissement des élèves relevant d'un dispositif ULIS vers la SEGPA faute de place en ULIS...de même qu'un glissement des élèves relevant de structures IME, ITEP vers les ULIS, là encore faute de place. Quand un élève pourra-t-il vraiment bénéficier du parcours qui lui est adapté et donc nécessaire et non d'un parcours « en attente

de »... « ou faute de... » ? Ce n'est maintenant malheureusement plus la première fois que nous nous inquiétons du manque de places et de professionnels pour une prise en charge thérapeutique dans les structures spécialisées. Les enseignants ne peuvent et ne doivent gérer seuls la santé des élèves.

Nous dressons des constats alarmants, l'École va mal, il faut que la prise de conscience soit réelle, et ce n'est pas la mission Exigence des savoirs bouclée en 8 semaines qui permettra d'étudier le mal être profond que nous subissons. Les personnels fatiguent et la rentrée 2023 a été très complexe, voire très abimée par tous les évènements qui se produisent et qui rythment désormais un quotidien nous écartant grandement de notre mission première : enseigner. Il est urgent d'agir.

Pour l'UNSA Éducation, dans un tel contexte, le ministère se doit d'être à l'écoute pour décider et agir au plus près de la réalité des besoins ; il doit aussi prioriser car l'accompagnement essentiel au bon fonctionnement de l'École comme de ses personnels ne peut se faire dans un rythme effréné. L'UNSA Éducation porte un message clair : respectez vos personnels, apprenez à les ménager, ce sont eux qui font l'École au quotidien.

Merci pour votre attention.

La délégation Unsa Education : Cécile Le Hir, Hélène Maletterre, Sabine Turschwel.